

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1226 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1226

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1960

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro
30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer à Le Redon Marseille (Bouches-du-Rhône), 2, avenue Calendal, est accordé à M. Guichet (Raymond), Payeur de 1° classe, 3° échelon, des Trésoreries d'Outre-Mer (indice 420, groupe II), en service à la Trésorerie de la Côte Française des Somalis, qui aura accompli au 13 janvier 1961 un séjour de deux ans. M. Guichet (Raymond), qui voyagera seul, sera mis en route par la voie maritime par première occasion à partir du 13 janvier 1961. La dépense est imputable sur le Budget de l'Etat.